PARQUETEUR

Fiche FAST n° **14-05-15** | (23/09/2015)

Les informations fournies par cette fiche sont indicatives, sans valeur légale et sans caractère obligatoire.

Description de l'activité

IL exerce un travail hautement technique : la pose, l'entretien, la réparation et la finition (cirage, huilage, vernissage) de parquets (anciens ou nouveaux);il doit allier rigueur, précision, et goût de l'esthétique (motifs géométriques..) ; avoir une très bonne connaissance des nombreux styles de parquets, des différentes essences (teintes, qualités au niveau de la résistance et de l'entretien).

Le parquet se concentre à 80 % dans le secteur de la rénovation.

Ses fonctions sont proches de celles du menuisier bois ; travaille seul ou en équipe

Le parqueteur prépare les surfaces (ragrée, aplanit, égalise, nettoie,), pose une sous couche intermédiaire destinée à l'isolation phonique et thermique entre le sol et les panneaux du parquet ; pose (parquet flottant clipsé ;collé, ou cloué sur lambourdes ; pose à l'anglaise ou à la française), répare des parquets massifs ou contrecollés applique un produit de finition (vitrifié, huilé, ciré ou brossé); il est également un spécialiste de l'entretien des parquets massifs anciens et vieillis .

Les outils et matériels utilisés : un marteau ou un maillet en caoutchouc, un mètre, une équerre

à tracer, une équerre de frappe ou tire lame, un crayon mine grasse, une cale à frapper, des cales, une scie sauteuse avec raccord à un aspirateur pour aspiration des poussières ou scie égoïne, un redresseur, un cutter à lame rétractable, un malaxeur électrique, une perceuse électrique, une taloche lisseuse, une spatule crantée, une ponceuse, une mono brosse, une bordureuse

Approvisionne le chantier : Apporte le matériel, manutentionne les paquets de lames de parquet (**les entrepose 48 heures avant de commencer la pose**, à une température ni trop chaude, ni trop froide afin que le bois ne travaille pas après le montage) ainsi que ses matériaux (primaire d'adhérence, mortier).

Prépare le sol : : Dans le cas le plus fréquent de la pose sur chape de ciment.

Quelle que soit la technique de pose :

Nivèle le sol : si les défauts de planéité (trous, fissures, creux, etc.) sont très localisés, et si le dénivellement ne dépasse jamais les 7 mm sous la règle, il bouche les trous et fissures les plus importants avec du mortier colle ou du ciment ; si le sol présente des défauts de planéité (irrégularités supérieures à 7 mm sur des surfaces importantes), il doit effectuer un ragréage.

Nettoie le sol : à la brosse à chiendent pour enlever ce qui dépasse ou accroche, avec un aspirateur pour le débarrasser de la poussière.

Applique un primaire d'adhérence : liquide qui permet au revêtement de sol ou au mortier de ragréage d'adhérer à la surface; s'applique comme une sous-couche de peinture, à l'aide d'un rouleau ou à la brosse.

Prépare le mortier de ragréage fibré : mélange le mortier et l'eau à l'aide d'un malaxeur électrique ou d'une perceuse sur vitesse lente équipée d'un fouet-mélangeur; il le verse sur le sol par zones successives, et l'étale avec une taloche lisseuse.

En rénovation, l'ancien revêtement peut être enlevé manuellement ou à l'aide de machines (ex : décolleuse de moquettes).

Le parqueteur dans le cadre de la rénovation peut intervenir, après formation(sous-section 4) , sur des matériaux contenant de l'amiante (dalle de sol, sous-face, ragréage…) dans le cadre d'activités autres que la démolition, le retrait et l'encapsulage ayant pour but le traitement de l'amiante en place (Sous-section 3), cette activité doit être confiée à une entreprise spécialisée (voir fiche ➡ désamianteur)

Pose un isolant intermédiaire : L'ancienne moquette ou revêtement PVC en place peuvent servir d'isolant sinon il pose une sous-couche :

Un film polyéthylène sous forme de rouleau est installé pour éviter les remontées d'humidité.

Un isolant phonique, en liège ou en feutre (laine de verre), qui permettra de réduire les bruits ; l'isolant phonique se présente sous forme de panneaux de liège ou de feutre en laine de verre, à poser sur le sol posés perpendiculairement à la longueur du parquet.

Pose le parquet : On distingue plusieurs types de parquet :

- **le parquet massif**, plus ou moins épais est composé de 100 % de bois noble.
- **le parquet contrecollé** : qui est composé de trois épaisseurs, seule la première d'entre-elle est intégralement composée de bois (les autres étant faites de bois aggloméré et de résineux)

- **Le parquet flottant stratifié** (matériau composite constitué de différentes couches : résine, papier décors, couche de particules de bois aggloméré)

Le choix du type de parquet ou du mode de pose se fait en fonction des conditions d'utilisation des lieux ; il existe différentes essences de bois : 4 classes de dureté permettent de déterminer un usage approprié :

– classe A : bois tendres : (pin, sapin, épicéa, aulne, acajou etc.) ;

– classe B : bois mi durs : (noyer, teck, bouleau, châtaignier, bambou etc…)

– classe C : bois durs : (chêne, frêne, orme, hêtre, érable, iroko etc.) ;

– classe D : bois très durs : (wengé, merbau, Ipé jatoba etc.).

L'épaisseur est choisie en fonction du trafic de la pièce : plus il y a du trafic, plus le parquet s'use rapidement, il faut prévoir une épaisseur de parement plus importante pour le parquet d'un couloir que celui d'une chambre

Prendre en compte aussi : l'humidité des pièces ; les lieux humides, comme la salle de bain, requièrent des essences de bois imputrescibles ; **le parquet contrecollé** résiste mieux que le parquet massif.

Il existe trois modes de pose (flottant, collé, cloué) et chaque type de parquet a son ou ses modes de poses ;

Pose de parquet massif : peut être cloué ou collé

Clouage sur des lambourdes : C'est la pose traditionnelle du parquet massif ; les lambourdes sont de longues pièces de bois, qui clouées sur des solives, forment un support sur lequel sont ensuite clouées les lames de parquet.

Met en place l'isolant puis place, cale et fixe les lambourdes par scellement ou chevillage.

Pose de parquet

Collage: l'évolution des colles, permet de coller un parquet sur tout support sec et sain (chape béton, carrelage, marbre, vieux parquet, pierre, etc…);le parquet contrecollé peut aussi être collé.

Les parquets collés offrent des couches d'usure importantes en bois noble, ce qui permet de les poncer un grand nombre de fois.

Etale la colle avec une spatule crantée sur le sol ; frappe les lames de parquet avec une cale en bois et un maillet pour une meilleure adhérence, vérifie l'horizontalité avec un niveau, enlève la colle qui déborde à la jonction des lames ;

Effectue les finitions: Généralement, le parquet massif est fourni à l'état brut; le parqueteur doit appliquer une finition (cire, huile, ou vernis vitrificateur) ; avant d'appliquer une finition, peut teindre ou vieillir le parquet.

Comble les trous et fissures : applique de la pâte à bois à l'aide d'une spatule.

Ponce, cire ou vitrifie le parquet (cf. fiche ➡ Ponceur vitrificateur parquet)

Pose de parquet flottant

La pose flottante est de loin la plus répandue, en neuf comme en rénovation ; sa mise en œuvre est rapide, produit peu de salissures, ce type de pose est tout à fait adapté à un logement habité ; le parquet n'est pas fixé au sol, il est stable grâce à sa masse, les lames ne sont ni clouées ni collées au sol, mais assemblées par un clipsage ;

Le travail consiste à tracer, couper les lames, les assembler, les resserrer au maillet, , ajuster les bords et les seuils, pose des plinthes

Exigences

- Acuité auditive adaptée/Poste
- Capacité Réflexion /Analyse
- Conduite : VUL ; PL ; Engins ; PEMP : Conduite : véhicule utilitaire léger (VUL)
- Contact Clientèle
- Contrainte Physique : Forte ; Moyenne : Contrainte Physique : moyenne (manutention, déplacement des machines)
- Contrainte posturale : Position Assise Prolongée ; Position Debout Prolongée ; Position Accroupie ; Position Agenouillée ; Bras en Élévation ; Cou Extension Prolongée ; Toute Posture ; Penché en Avant : Contrainte Posturale : accroupi, à genoux et debout
- Coordination/ Précision Gestuelle
- Gestes répétitifs
- Mobilité physique
- Port EPI indispensable
- Travail seul
- Multiplicité Lieux Travail

Accident du travail

- Chute Plain-Pied : encombrement, escalier
- Contact conducteur sous tension : ponceuse, scie sauteuse, rallonge électrique
- Emploi de machine dangereuse : Emploi Machine Dangereuse : scie, ponceuse
- Emploi d'outil à main /matériau tranchant/contondant : Emploi Outil à Main/Matériau Tranchant/Contondant : scie, cutter, marteau
- Port manuel de charge : Port Manuel Charge : matériaux, matériels
- Projection particulaire : corps étranger
- Risque routier : Déplacements sur différents sites
- Chute Objet : matériau, outil

Nuisances

- Hypersollicitation des membres : Hyper Sollicitation Membres TMS
- Manutentions et postures - Voir la fiche
- Poussières de bois : Poussières Bois : Poussière Bois Massif (Dur, Résineux, Exotique) - Voir la fiche
- Bruit - Voir la fiche
- Laines minérales : Poussière Fibre Minérale Artificielle (FMA) : isolant laine de verre - Voir la fiche
- Vibrations main-bras : Vibration main-bras: salariés exposés à une valeur d'exposition journalière de 2.5m/s² - Voir la fiche
- Amiante : Poussière Fibre Minérale Naturelle: amiante (intervention sur des matériaux contenant de l'amiante sous-section 4 : Travaux de rénovation - Voir la fiche
- Colle : /Adhésif : Mélamine Formol, Urée Formol, Polyuréthanne
- Ciments : Ciment : Poussière Ciment(Aluminosilicate) - Voir la fiche

Maladies professionnelles

- Affections péri articulaires provoquées par certains gestes et postures de travail [57] ″Tableau MP INRS
- Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes [98] ″Tableau MP INRS
- Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels [42] ″Tableau MP INRS
- Affections provoquées par les vibrations et chocs transmis par certaines machines-outils, outils et objets et par les chocs itératifs du talon de la main sur des éléments fixes [69] ″Tableau MP INRS
- Lésions chroniques du ménisque à caractère dégénératif [79] ″Tableau MP INRS
- Affections professionnelles provoquées par les poussières de bois [47] ″Tableau MP INRS

- Affections causées par les ciments (alumino-silicates de calcium) [8] ″Tableau MP INRS
- Affections professionnelles consécutives à l'inhalation de poussières d'amiante [30] ″Tableau MP INRS
- Cancer broncho-pulmonaire provoqué par l'inhalation de poussières d'amiante [30bis] ″Tableau MP INRS
- Périonyxis onyxis : atteinte des doigts et des orteils [77] ″Tableau MP INRS

Surveillance médicoprofessionnelle

Surveillance médico-professionnelle : se reporter aux nuisances et à leurs fiches FAN éventuelles